

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Métiers de l'électricité et de l'énergie

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation et maintien des réseaux d'éclairage public et des réseaux de distribution d'énergie électrique - Conception et conduite de projet en matière d'électricité et d'énergie en accord avec les objectifs d'un territoire et les principes de développement durable - Identification des conditions et modalités d'intervention sur l'installation ou l'équipement électrique - Vérification de la conformité réglementaire et fonctionnelle des équipements et des installations au moyen de contrôles, mesures, essais et relevés - Conseil et prescription de solutions techniques correctives, préventives ou d'amélioration des équipements 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une veille technologique sur les innovations/évolutions en matière d'éclairage et de distribution d'énergie - Mettre en œuvre les moyens de mesure nécessaires à l'élaboration du diagnostic 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller et formaliser des solutions technico-financières en fonction des sollicitations clients et de l'analyse et du diagnostic effectués - Identifier, analyser et synthétiser les objectifs d'un maître d'ouvrage et les contraintes associées (techniques, énergétiques, législatives et économiques) - Appliquer, se référer et ou contrôler les règles de sécurité des biens et des personnes, en particulier celles liées à l'électricité (NFC 18-510 - C15-100) - Dimensionner les divers composants d'une installation en mobilisant les techniques de conception assistée par ordinateur - Rédiger les documents nécessaires à la réalisation - Paramétrer et mettre en œuvre les équipements permettant de mesurer et/ou piloter les flux énergétiques et/ou d'en contrôler la qualité - Maintenir les installations en fonctionnement avec le niveau de performance requis - Assurer un suivi assisté par ordinateur <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.</i></p> <p><i>Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	